

Tribune libre d'automne :

Approbation du Plan Local d'Urbanisme :

Seul notre groupe a voté contre le PLU tel qu'il a été présenté lors du conseil municipal en date du 25 septembre 2023.

Une observation générale : dans notre commune plus on met en avant la diminution des zones urbanisables plus le nombre de constructions augmente...cherchez l'erreur.

Pourquoi ? Voici les raisons principales de notre vote :

Il reste encore dans le PLU approuvé de trop nombreuses zones à urbaniser et à densifier. Cela aura pour effet de dépasser largement les obligations en matière de démographie. Nous les rappelons telles que définies par la majorité : plafond maximal de 6000 habitants à l'horizon de 20 ans (début 2019). Il est à signaler que l'estimation de l'Insee pour 2020 est de 5323 habitants. Nous estimons pour notre part que le recensement de l'Insee en 2025 sera entre 5700 et 5800 habitants, objectif censé être atteint en 2031 ! C'est la raison pour laquelle nous avons demandé une clause de revoyure dans le PLU pour tenir compte du recensement 2025. Celle-ci a bien sûr été dédaignée puisqu'elle vient de notre groupe d'opposition.

Le nombre de logements dits sociaux est actuellement égal à zéro sur Rocbaron (nous payerons donc de plus en plus de pénalités) et la réponse de la majorité se trouve dans le maintien des zones à urbaniser (ZAU) et dans la densification très forte des zones urbaines existantes. Par exemple, de nombreux projets antérieurs sur la zone de la fontaine de Ricaud déjà initiés par la majorité actuelle laisse prévoir des dizaines et des dizaines de logements. Ce projet nous l'avons dénoncé déjà de longue date avec vigueur.

Le passage en PLUi (PLU intercommunal) nous obligera à construire des logements sociaux dont la définition est vaste. Que tout le monde se rassure, cela permet à toutes les couches de la population de se loger. Ce qui inquiète, c'est la cécité de l'équipe municipale actuelle qui en 30 ans a laissé faire et plus encore depuis le passage en communauté d'agglomération (au 1^{er} janvier 2017). En effet, elle n'a fait que distribuer de nouveaux permis de construire en ignorant l'obligation de logements sociaux.

Retenez bien ces chiffres : il manque 465 logements sociaux et nous avons déjà 90 000 euros de pénalités sur le budget de la commune (cf. p.22 et 23 du rapport de présentation).

En attendant, pour nous, nous verrons augmenter nos impôts locaux afin d'essayer de compenser ces pénalités qui s'accroîtront dans les prochaines années.

NB : Nous n'arrivons pas vraiment à savoir si la zone des Bréguières est retirée des zones à urbaniser car elle existe encore P.182 du rapport de présentation.

Le **deuxième groupe scolaire** : Aucune Zone n'a été clairement retenue et réservée.

Défense contre l'incendie : Les remarques et commentaires du commissaire enquêteur en la matière n'ont, pour nous, pas été clairement prises en compte.

Protégez-vous, Protégez les autres. Vos élus de l'opposition toujours vigilants.

Contacts : grouperocbaronavecvous@orange.fr

Tél : 06 31 48 20 20